Image not found or type unknown

Arnaque pour rétractation

Par **Crist**, le **24/10/2017** à **07:46**

Bonjour, j'ai souscrit par un démarchage téléphonique du fournisseur xxxxxx le 18 octobre 2017 , à la suite de ceci j'ai appelé xxxxxx pour me rétracter et aussi envoyé le coupon de rétractation avec un lettre le tout en accusé réception et il m 'on répondu le jour de mon appel téléphonique que je pouvais pas me rétracter car la mise en service était en cour , le souci c'est qu'ils ont mes coordonnées bancaires , j ai aussi de suite appelé mon fournisseur EDF pour les avertir , mais maintenant je sais pas comment ça va évoluer car je voudrais rester chez EDF , pourriez vous m'éclairer je suis perdu . En vous remerciant de me répondre.

Par **janus2fr**, le **24/10/2017** à **08:03**

Bonjour,
Avez-vous clairement spécifié au fournisseur (par écrit) que vous demandiez une mise en service rapide et renonciez à votre droit de rétractation ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés